

LE PROJET D'ÉVALUATION DU LYCÉE



CADRE RÉGLEMENTAIRE :

BO N°30 DU 29/07/2021 relatif aux modalités d'évaluations du BAC

BO N°32 du 28 / 08 / 2025 relatif au projet d'évaluation

GUIDE DE L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES ET DES ACQUIS DES ELEVES – Novembre 2023

Décret n°2025-328 du 10 avril 2025 relatif aux modalités de délivrance du DNB

QU'EST-CE QU'UN PROJET D'EVALUATION ?

**Les principes et les
modalités d'évaluation
(types d'évaluation –
coefficients)**

**La gestion de l'absence et
de la fraude**

**Un projet d'évaluation présente
le cadre général de la prise en
compte des résultats des élèves
pour l'obtention du
BACCALAUREAT / DNB et
pour la poursuite d'études dans
l'enseignement supérieur**

**La notion de « non
représentativité » de la
moyenne**

**Les modalités de
communication aux
élèves et aux familles**

Épreuves terminales

En 1^{ère} : Français, Mathématiques
En Terminale : Philosophie, 2
Enseignements de spécialités
(EDS), Grand Oral



Baccalauréat

Épreuves de contrôle continu

En 1^{ère} : toutes les autres disciplines
En Terminale : toutes les autres
disciplines

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR LE BAC



En 1^{ère}

toutes les disciplines



En Terminale

toutes les disciplines

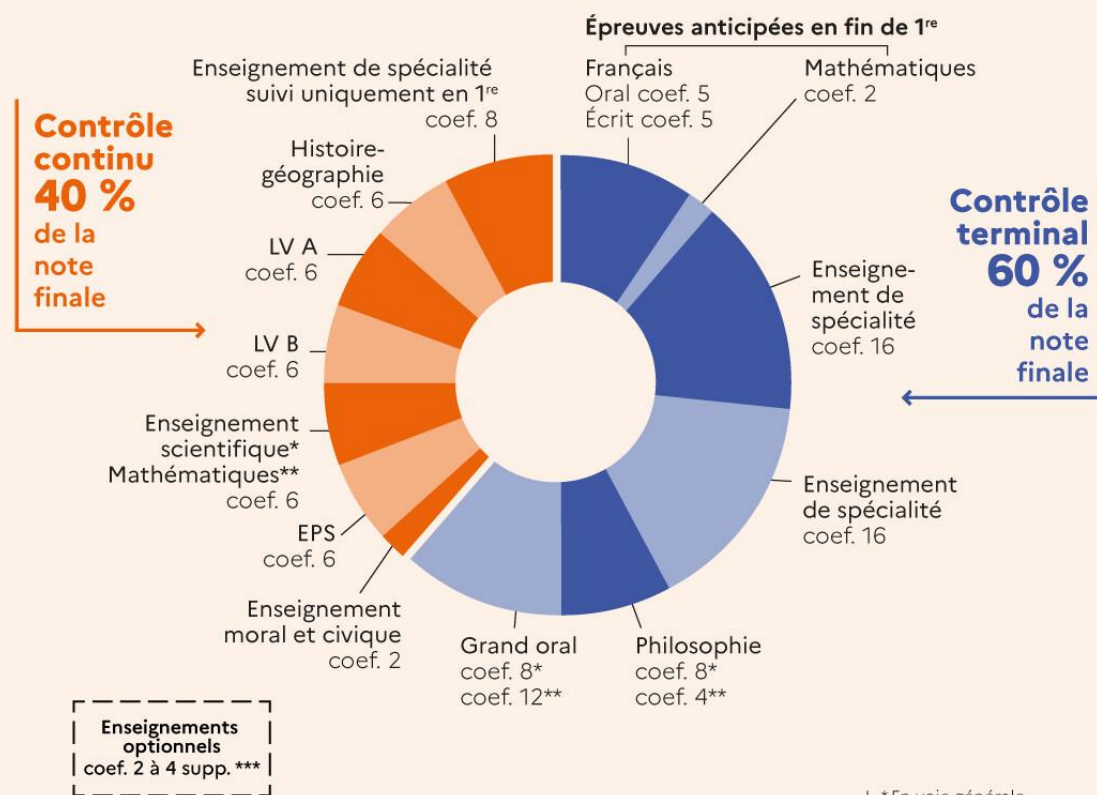
LE CADRE RÉGLEMENTAIRE - PARCOURSUP



QUELS SONT LES NOUVEAUX PRINCIPES DE L'ÉVALUATION DU BAC?

- UNE NOUVELLE REPARTITION DES COEFFICIENTS

LA RÉPARTITION DE LA NOTE FINALE AU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE



MENESR - Septembre 2025

* En voie générale
** En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale

LE CONTRÔLE CONTINU DANS LE CADRE DE L'OBTENTION DU DNB

un cadre de référence identique

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET (DNB) SESSION 2026

COMPOSITION DE LA NOTE FINALE



CONTRÔLE CONTINU



fondé sur la moyenne annuelle de toutes les disciplines

ÉPREUVES FINALES



Français



Maths



Histoire-
géographie et EMC



Sciences



Oral

Moyenne des notes sur 20

MENTIONS



L'élève est reçu quand la moyenne finale obtenue est égale ou supérieure à 10 sur 20.

Assez bien

$\geq 12/20$

Bien

$\geq 14/20$

Très bien

$\geq 16/20$

Très bien avec les
félicitations du jury

$\geq 18/20$

LE CONTROLE CONTINU DANS LE CADRE DE L'OBTENTION DU DNB

un cadre de référence identique

	Candidats scolaires
Contrôle continu	40 % de la note globale* *sont ajoutés au total des moyennes du contrôle continu, les points supérieurs à 10 sur 20 de la moyenne obtenue dans l'un des enseignements facultatifs ou dans l'enseignement en langue des signes française suivi par le candidat, sous réserve que la moyenne de la part de contrôle continu auxquels ces points s'ajoutent ne dépasse pas 20 sur 20.
Épreuves terminales notées sur 20 :	60 % de la note globale
Français	Coefficient 2
Mathématiques	Coefficient 2
Histoire-géographie	Coefficient 1,5
Enseignement moral et civique	Coefficient 0,5
Sciences	Coefficient 2
Oral de soutenance	Coefficient 2
Langue vivante étrangère	
Oral dans la discipline non-linguistique	Coefficient 1

LE CONTROLE CONTINU : MOYENNES ET EVALUATIONS

Une note relève de la responsabilité du professeur qui conduit l'évaluation. Sauf erreur manifeste (oubli de points par exemple), elle n'est pas contestable. Elle reflète une compétence scolaire.

Moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles

Calcul à partir des moyennes obtenues en Première et en Terminale

Il correspond à l'évaluation annuelle chiffrée dans chaque discipline.
Il a une visée certificative.

Validation lors du conseil de classe

Remontée dans le Livret Scolaire (LSL) et dans Parcousup

LES TYPES D'ÉVALUATION

LES MODALITES

Les évaluations sont en lien avec les programmes et attendus de fin de cycle.

Le nombre : La moyenne doit comporter **un nombre significatif d'évaluations** pour pouvoir être prise en compte (= plusieurs évaluations)

La variété : Les évaluations portent sur **une variété d'exercices** : écrit, oral, activités pratiques, travail personnel, en groupe, devoirs, communs, examens blancs **selon le choix du professeur** qui demeure le prescripteur. **Il évalue si la moyenne est significative du niveau de l'élève.**

La pondération : Certaines évaluations ont **un fort coefficient**, certaines notes ne sont pas coefficientées (**coefficient 0**) et peuvent ne pas figurer dans la moyenne annuelle. Elles seront alors communiquées par un relevé de notes trimestriel ou semestriel.

La fréquence : Les évaluations sont proposées de **manière régulière**. Les évaluations sommatives sont organisées **de manière anticipée** afin de permettre aux élèves de gérer au mieux leur charge de travail.

LE CALENDRIER

Evaluations réparties sur l'année

Le rythme relève du choix de l'enseignant.

Evaluations communes

De type « devoirs communs » ou « examens blancs »

Le calendrier est communiqué au cours de la 1^{ère} période pour une préparation anticipée des élèves.

LES ELEVES A BESOINS PARTICULIERS : PPS – PAP - PAI



Evaluations dans le cadre du contrôle continu

Adaptations et aménagements définis dans le cadre des plans d'accompagnement personnalisés (PAP), des projets d'accueil individualisé (PAI) ou des projets personnalisés de scolarisation (PPS)

Evaluations dans le cadre des épreuves terminales

Aménagements d'épreuve validés par la direction des examens

LA GESTION DE L'ABSENTEISME

Un principe : la moyenne s'obtient par une pluralité de notes

«Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une évaluation de rattrapage est spécifiquement organisée à son intention. »

Evaluations de rattrapage :

Seul, le professeur peut juger de la nécessité ou non de prévoir une organisation de rattrapage. Si le rattrapage est jugé nécessaire pour que la moyenne soit représentative, une séance sera proposée à l'élève qui se rendra disponible, y compris le samedi matin.

Si l'élève ne se présente pas au rattrapage, il n'y aura pas d'autres sessions proposées en cours d'année. **L'élève sera noté absent.**

LA GESTION DE LA FRAUDE

Les épreuves réparties sur l'année

L'enseignant est responsable de la décision à donner de la prise ou suspicion de fraude d'un élève.

Les épreuves communes

Les modalités s'inscrivent dans la réglementation du baccalauréat :

- le surveillant de salle intervient mais n'empêche pas le candidat de poursuivre.
- Il saisit les pièces ou matériels afin de matérialiser les faits.
- Il rédige un **rapport** à destination du chef d'établissement qui prendra une décision : abandonner des poursuites / sanction disciplinaire / annulation de l'épreuve / note de zéro.

LA NON- REPRESENTATIVITE DE LA MOYENNE

Une moyenne non-représentative

Cela signifie que l'élève n'a **pas obtenu suffisamment de notes sur l'année scolaire** pour que sa moyenne soit représentative de son niveau et donc considérée comme certificative. **L'enseignant est le seul à décider si la moyenne est représentative ou non, il s'appuie sur le projet d'évaluation de sa discipline.**

Sa place dans le bulletin scolaire

Si une moyenne est jugée non représentative par un enseignant, la **mention « NR »** sera appliquée dans le logiciel de saisie. **Elle remplace l'ensemble des notes du trimestre ou du semestre.**

Sa place dans le livret scolaire / Parcoursup

Une moyenne non représentative ne remonte ni dans le livret scolaire ni dans Parcoursup. La case apparaît sans note mais avec NR Seule l'appréciation de l'enseignant est visible.

LES EVALUATIONS DE REMPLACEMENT

Les évaluations de remplacement

- Une session de remplacement est organisée **en fin d'année de Première et de Terminale, éventuellement en fin de 3ème.**
- Les enseignants communiquent la liste des élèves concernés avant la fin de l'année scolaire pour organiser cette session.
- Si l'élève est absent sans justificatif valable (certificat médical, convocation administrative), il sera convoqué une deuxième et ultime fois à une autre session.
- **En cas de nouvelle absence, la note de 0 lui sera attribuée.**

La note obtenue à l'évaluation de remplacement n'est pas connue de l'élève. Elle est uniquement entrée, par le chef d'établissement, dans Cyclades et remplace l'ensemble de la moyenne annuelle de l'élève.

Elle constitue la moyenne certificative pour le baccalauréat.

LA COMMUNICATION AUX FAMILLES

logiciel de saisie de notes

Les notes sont saisies régulièrement par les enseignants.



Après les conseils de classe

Envoi des bulletins présentant les moyennes comptant dans la certification Bac et Parcoursup

Envoi d'un relevé de notes présentant l'intégralité des notes, y compris les notes à coefficient 0



Cyclades

Les notes de 1^{ère} en contrôle continu sont consultables ainsi que les notes obtenues en épreuves terminales de français et de mathématiques

LSL

Les élèves consultent leur livret scolaire au moment de la remontée des notes pour le Bac en fin de Terminale.



LE RÔLE DU LIVRET SCOLAIRE

un cadre de référence

Il permet le calcul des moyennes annuelles dans le cadre du contrôle continu.

Il permet de valoriser l'implication, l'engagement, l'assiduité et les progrès du candidat.



Un outil d'aide de décision

Le jury de baccalauréat peut être amené à le consulter dans le cadre des attributions de mentions, de la session de rattrapage ou de la fraude.

Le principe de l'anonymat

Une grande vigilance doit être apportée à ne pas genrer les appréciations ni à mentionner le prénom ou le nom de l'élève.